

Montréal, le 1<sup>er</sup> octobre 2009

Monsieur Simon Langelier  
Secrétaire et analyste de la commission  
OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTREAL  
1550, rue Metcalfe  
Bureau 1414  
Montréal (Québec)  
H3A 1X6

**Objet :**            **Projet de redéveloppement du site des anciens ateliers du CN par le  
Groupe Mach – Votre correspondance datée du 23 septembre 2009**

**RÉF. :**            **1.14.11 / 4.07.157-01**

---

Monsieur Langelier,

Cette lettre a pour objectif de répondre à la question adressée par la Commission concernant l'embauche et la formation locale lors de l'ouverture du futur centre d'entretien de l'AMT sur le site des anciens ateliers du CN.

*Question*

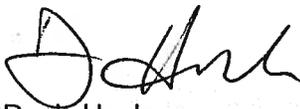
*Vous prévoyez que 150 emplois permanents seront créés avec l'ouverture du futur centre d'entretien. Escomptez-vous favoriser l'embauche et la formation locale ?*

L'AMT prévoit en effet que le projet entraînera la création de 150 emplois permanents et est d'accord pour prendre les mesures afin de favoriser l'embauche et la formation locale.

Cependant, l'AMT ne sera pas l'employeur direct mais procédera par appel d'offres public pour l'octroi d'un contrat à un fournisseur externe pour l'entretien de ses trains de banlieue.

Des discussions ont été entamées avec RÉSO qui a déjà convenu de ce type d'entente par le passé avec des promoteurs privés et publics. L'AMT poursuivra les démarches nécessaires avec RÉSO afin d'intégrer ce volet dans le projet.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer nos salutations distinguées,



Denis Houle  
Directeur de projet

c.c.    Pierre-Luc Paquette, Vice-président, Communication et marketing  
      Nancy Fréchette, Vice-présidente – Exploitation  
      Pierre Morrissette, Directeur général - RÉSO